



L'école républicaine et ses professeurs menacés de mort

► Communiqué de presse

Le SNALC a pris connaissance de la publication dans la revue *Dar al Islam*, proche de l'État islamique, d'un article appelant les musulmans à retirer leurs enfants des écoles et au meurtre des professeurs français qui y enseignent la laïcité.

Parmi les raisons avancées pour justifier un tel massacre, on trouve non seulement l'enseignement de la laïcité et la charte du même nom, mais également « la démocratie », « la théorie darwiniste de l'évolution », « la banalisation de l'homosexualité », « le dessin », « la musique » et l'interdiction du port du voile. Toutes procèdent de la soumission de l'enseignement aux dogmes, négations absolues du modèle scolaire construit par notre histoire.

Face à ces menaces de mort directes sur les personnels de l'Éducation nationale, le SNALC réclame des mesures concrètes, fermes et immédiates :

- **Le renforcement de la sécurité dans tous les établissements scolaires ou administratifs de l'Éducation nationale.** À l'heure où la plupart des lieux fréquentés par le public font l'objet d'un contrôle d'accès minutieux, il est ahurissant de laisser nos établissements scolaires si peu protégés face à des attaques barbares aussi clairement annoncées.
- **La prise en compte sérieuse par l'État des menaces dont sont aujourd'hui victimes les fonctionnaires.** Il y a souvent failli, en minimisant les agressions que nos collègues peuvent subir, jusqu'au déni souvent, voire à la culpabilisation des victimes.
- **Plus que jamais, l'application intransigeante des mesures et lois visant à faire respecter le principe de laïcité, à commencer par la loi du 15 mars 2004.** L'État ne peut se décharger de sa responsabilité sur les personnels et doit refuser les « adaptations », les « aménagements » et la complaisance.

Assez de discours et de déclarations, l'heure est à l'action responsable et courageuse avant que de nouveaux drames ensanglantent notre pays. Notre modèle, notre École, fondés sur un enseignement laïque qui développe de l'esprit critique, assoit la vérité scientifique, promeut la culture littéraire et artistique et lutte contre toute forme de discrimination, doit être défendu.

Le SNALC sollicite une audience de la ministre pour recevoir sans intermédiaire les réponses qu'il exige.

Paris, le 7 décembre 2015

Contacts :

Jean-Rémi GIRARD, vice-président du SNALC, jr.girard@snalc.fr

Marie-Hélène PIQUEMAL vice-présidente du SNALC, mh.piquemal@snalc.fr

info@snalc.fr - <https://snalc.fr> - @SNALC_national

Indépendant ► Laïc ► Humaniste ► Progressiste ► Sans compromission